



## Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

**Nom du Projet :** Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG)

**Intitulé du Marché :** Choix d'un fournisseur pour l'acquisition d'équipements pour le service cartographie de la SEG (serveur, écrans GMP, GPS différentiels)

**Référence DAO No:** 04/MEHH/SEG/PUEG/F/2022

**Emis :** le 16 Décembre 2022

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Urbain Eau de Guinée (PUEG), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du **Marché d'acquisition et équipements pour le service cartographie de la SEG (serveur, écrans GMP, GPS différentiels)** en un lot unique

Le projet Urbain de Guinée à travers la Société des Eaux de Guinée (SEG-SA) sollicite des plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **les équipements pour le service cartographie de la SEG (serveur, écrans GMP, GPS différentiels) la Société des Eaux de Guinée (SEG-SA)**.

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre un quitus fiscal attestant la régularité de sa situation fiscale valide et datant de trois (3) mois au plus pour les soumissionnaires établis en République de Guinée.

Les critères de qualification applicables aux Soumissionnaires sont les suivants :

- Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale, filiale ou agence agréée au moins trois (3) marchés similaires (en nature et en volume) durant les cinq (5) dernières années. A cet effet, joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestation de bonne fin ou PV de réception définitive) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.
- Avoir une attestation certifiant que le soumissionnaire a été dûment autorisé par le Fabricant à livrer dans le pays du Client, en exécution du marché, les fournitures dont il n'est pas fabricant ;
- Justifier de l'existence en Guinée, ou offrir d'installer en Guinée un service fonctionnel c'est-à-dire opérationnel.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la *Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, de juillet 2016, révisé en Novembre 2017* de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir les informations auprès de la Société des Eaux de Guinée (SEG-SA), BP150, Almamy, Commune de Kaloum, Conakry, Guinée ; Tel : +224 622 37 33 52/657 22 11 04 /621 12 62 38/625 49 29 29/ Email : allareny.diallo@segguinee.com / kadidja.keita@segguinee.com / aboubasivory@gmail.com; (Copie obligatoire à: abscamara@outlook.fr/ macamaraseg@gmail.com; ; boubamie074@gmail.com; b.s.dokore@gmail.com à partir du Mardi , 20/12/ 2022 aux heures suivantes (GMT) :

- du lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes,



- les vendredis de 9 heures à 13 heures et acquérir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet en Français, en formulant une demande à l'adresse électronique ci-après **allareny.diallo@segguinee.com**, en mentionnant le nom et la fonction du demandeur, celui de Fournisseur et l'adresse complète, aux jours et heures sus mentionnés.

Les offres doivent être remises en version papier et par voie électronique sur clé USB au Ministère de l'Energie de Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) Almamy Commune de Kaloum Conakry au bureau de l'Organe de Passation des Marchés Tel : (+224) 625 49 29 29, Email :boubamie 074@gmail.com

Les offres seront ouvertes en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au Ministère de l'Energie de Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) Almamy Commune de Kaloum Conakry au bureau de l'Organe de Passation des Marchés. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et à la date comme indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais du soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres doivent être accompagnées d'« une Garantie de l'offre », pour un montant de : **soixante millions Francs Guinéen (60 000 000 GNF)**.

La date et l'heure limites de remise des offres en version papier sont les suivantes : **Jeudi, 12 Janvier 2023 à 10 H 00**. Les plis seront ouverts le même jour à **11 H 00** à l'adresse sus indiquée.

Les offres devront demeurer valides pendant une période de cent vingt jours (120) à compter de la date limite de dépôt des offres.



Directeur Général  
Adjoint Chargé  
de l'Exploitation  
et de la Qualité

Thierno Mamadou Nassirou DIALLO/-